

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

18 juin 2024

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **18 juin 2024 à 11 h 05**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Sont présents : M. Luc Brisebois, maire
M. Tyler Cook, conseiller du district 1
Mme Billie-Jeanne Graton, conseillère du district 2
Mme Dominique Laverdure, conseillère du district 3
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 4
Mme Catherine Drouin, conseillère du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Mme Guylaine Lyras, conseillère du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absence : Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : la greffière, la directrice générale, la directrice générale adjointe, la juriste, la directrice du Service de l'urbanisme et le directeur adjoint du Service de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Embauche régulière d'une coordonnatrice - direction générale et Service des ressources humaines
6. Acquisition d'un véhicule utilitaire hybride Ford - contrat
7. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale, de la greffière, de la directrice générale adjointe, de la juriste, de la directrice du Service de l'urbanisme et du directeur adjoint du Service de l'urbanisme; il est 11 h 05.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

18 juin 2024

CA24 06 149 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

CA24 06 150 5. Embauche régulière d'une coordonnatrice - direction générale et Service des ressources humaines

CONSIDÉRANT la vacance du poste de coordonnatrice à la direction générale;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir avec madame Geneviève Gaudreau concernant son embauche à titre d'employée de niveau cadre pour occuper la fonction de coordonnatrice direction générale et ressources humaines pour les besoins de la direction générale et du Service des ressources humaines, à compter du 19 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA24 06 151 6. Acquisition d'un véhicule utilitaire hybride Ford - contrat

CONSIDÉRANT que la Ville désire procéder à l'acquisition d'un véhicule utilitaire hybride Ford et que le Service de sécurité incendie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs pour cette acquisition et qu'une seule soumission a été reçue;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'octroyer à Machabée Automobiles inc., seul soumissionnaire et conforme, le contrat pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire hybride Ford Explorer, au montant de 64 995 \$, taxes en sus (projet 2024-09), payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration pour une période de 3 ans, conformément aux dispositions du document d'appel d'offres INC-2024-003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Aucune question n'est posée.

CA24 06 152 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance extraordinaire soit levée. Il est 11 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Greffière